



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 13/08/2013

Présents : MM Christian BRUNOUD, Jean-Pierre MOLIERES, Bernard ALBERELLI, Gérard COTE, Gabriel REYMOND, Christophe SAINT-OMER -

Absents/excusés : Mme Nicole MONTAGNE (pouvoir G. COTE), Robert CARTIER, Christian VILLE, Louis WALLAERT –

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 24/05/2013

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

2. Renouvellement du contrat d'adjoint technique territorial de 2ème classe -

Le contrat de Mme Laurence GIRAUD, agent technique, se termine le 31 août 2013. Mr le Maire propose au Conseil de renouveler son contrat pour une année, soit du 1er septembre 2013 au 31 août 2014 :

- poste d'adjoint technique territorial de 2ème classe – échelon 10 de l'échelle 3 – indice brut 364 - indice majoré 338, 3 heures par semaine

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité autorise la signature du contrat

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

3. Délibération modificative n° 2 du budget général M14 –

La commune doit procéder à un virement de subvention au budget de l'eau pour ajuster les dépenses d'investissement.

Il y a donc lieu de modifier le budget primitif de la commune.

N° article	Libellé	Crédits à augmenter	Crédits à diminuer
	<u>Fonctionnement</u>		
658	charges diverses de la gestion courante		- 5 000,00
657 364	subvention de fonctionnement aux organismes publics à caractère industriel et commercial	+ 5 000,00	
	TOTAL.....	+ 5 000,00	- 5 000,00

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

4. Délibération modificative n° 1 du budget de l'eau M49 –

La commune doit procéder à un virement de subvention du budget général M14 pour ajuster les dépenses d'investissement du budget primitif de l'eau.
Les comptes 2031 et 2315 doivent être alimentés.

N° article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>investissement</u>		
20 - 2031	frais d'études	+ 3 500,00	
23 - 2315	immobilisation corporelles	+ 1 500,00	
021	Virement de la section de fonctionnement		+ 5 000,00
	TOTAL.....	+ 5 000,00	+ 5 000,00
	<u>fonctionnement</u>		
74 - 748	autres subventions d'exploitation		+ 5 000,00
023	virement à la section d'investissement	+ 5 000,00	
	TOTAL.....	+ 5 000,00	+ 5 000,00

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

5. Allocation indemnités de conseil et de confection du budget du receveur municipal -

Le Conseil décide d'attribuer à Mme Agnès REY, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, soit pour l'année 2013 un montant de 343,51 €.

Le Conseil décide également d'attribuer à Mme la Trésorière, l'indemnité de confection des documents budgétaires, soit un montant 30,49 €.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

6. Renouvellement du contrat de l'accompagnatrice scolaire -

Actuellement, l'accompagnement scolaire est assuré par M. POLLIN et par Mme MARACAS, à raison de 2 jours par semaine chacun.

Le contrat de Mme MARACAS a pris fin le 5 juillet 2013. Mr le Maire propose d'établir un nouveau contrat pour l'année scolaire 2013/2014, soit du 1er septembre 2013 au 5 juillet 2014.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

7. Création du poste d'adjoint administratif 1ere classe -

Mme Isabelle GAVIN a été reçue à l'examen professionnel d'adjoint administratif 1ère classe.

Compte-tenu de la proposition d'avancement de grade au tableau 2013 faite par le CDG de l'Isère et de l'avis favorable de la CAP, le Conseil Municipal décide :

- la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet, de 31 H par semaine, pour assurer le poste de secrétaire de mairie, à compter du 1^{er} octobre 2013.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

8. Coupes affouagères -

L'ONF doit procéder au martelage de la coupe sur pied parcelle 28.
Une visite sera organisée en septembre avant la clôture des inscriptions.

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses:

- **STEP** : Mr le Maire et les membres du Conseil se sont rendus à la Chabannerie pour une visite de la station d'épuration.
- **Piscine** : 101 entrées au mois de juillet pour 14 jours d'ouverture
- **Licence IV** : la licence n'est plus utilisée par « La Houblonnière ».
- **Trièves** « carnet d'un voyageur attentif » : la mairie tient à disposition de ses conseillers un exemplaire du livre de Patrick OLLIVIER-ELIOTT – un autre exemplaire est disponible à la bibliothèque.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 19h30 est levée à 20h45